

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD121-2019

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	72
Votants	80
Pouvoirs	8

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 20 septembre 2019.

LE 26 septembre 2019, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : MANDAT SPECIAL A MARIE MOULENES : MISSION COOPERATION INTERNATIONALE VIETNAM

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

PRESENTS :

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, DE PISHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, LEON, MONTEIL-MAYAUD, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, TOULAT, PAUL, ROUX, SALOMON.

MM. BUISSON, BREAU, MOTTIER, COURNIL, RAYNAUD, SUBERBERE, PASSERIEUX, GARRIGUE, CHERON, TESTUT, DOBBELS, MARTINEAU, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, FRADON, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, MOISSAT, PUYRIGAUD, CHASTENET, MERILLOU, AUDI, CIPIERRE, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, MATHIEU, RAUZET, GUILLEMET, VIROL, REYNET, LARENAUDIE, COLLINET, BUFFIERE, USCAIN, COLBAC, GENDRE, GEORGIADES, LE ROUX, CACAN, MONTORIOL.

Mme MASSOUBRE MAREILLAUD suppléante de M.GRELLETY
Mme DAURIAC suppléante de M. DENIS

ABSENTS :

Mmes : DATRIER, RAT, DORET, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPALT, BONNET, LARRE, BERIT-DEBAT, ROUSSARIE, DENIS, LACOSTE, BARBANCEY, COUDERC, DUNOYER, GIRAUDEL, MACARY, LE VACON, MALLET, GRELETTY, LAROCHE, RATIER, DUCENE, HERBRETEAU.

POUVOIRS :

M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS
Mme DATRIER	Pouvoir à	M. AUDI
M. BONNET	Pouvoir à	M. BREAU
M. BARBANCEY	Pouvoir à	Mme LABAILS
M. ROUSSARIE	Pouvoir à	Mme CONTIE
M. RATIER	Pouvoir à	M. PROTANO
M. LACOSTE	Pouvoir à	M. MATHIEU
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES

OBJET : MANDAT SPECIAL A MARIE MOULENES : MISSION COOPERATION INTERNATIONALE VIETNAM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'en matière de frais de représentation et de déplacements, à l'exception des frais engagés au titre de la formation des élus, la réglementation ne prévoit aucune forme ni aucun dispositif de remboursement, hors l'attribution d'un mandat spécial accordé par délibération du Conseil Communautaire.

Que dans le cadre du projet de coopération décentralisée internationale, relatif aux questions d'assainissement en partenariat avec le Vietnam, il est prévu un accompagnement par le bureau d'études OIO (Office International de l'Eau) qui réalisera une étude de faisabilité et de dimensionnement d'un réseau d'assainissement sur la ville de Bac Ha.

Considérant que pour le lancement officiel de ce projet qui se fera à Bac Ha au Vietnam du 5 octobre au 19 octobre 2019, il y a lieu de prévoir le déplacement d'un élu pour représenter le Grand Périgueux.

Qu'il est donc proposé de donner mandat spécial à Marie MOULENES, Conseillère déléguée à l'Europe, à la coopération, aux politiques contractuelles et au SCOT pour représenter le Grand Périgueux.

Que les frais de déplacement ainsi que les frais de séjour et de représentation seront pris en charge.

Qu'il est donc proposé de donner mandat spécial à Madame Marie MOULENES, Conseillère déléguée à l'Europe, à la coopération, aux politiques contractuelles et au SCOT, pour se rendre en mission d'accompagnement à Bac Ha au Vietnam du 5 au 19 octobre 2019 afin de représenter l'agglomération du Grand Périgueux

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide de donner mandat spécial à Madame Marie MOULENES, Conseillère déléguée à l'Europe, à la coopération, aux politiques contractuelles et au SCOT, pour se rendre en mission d'accompagnement à Bac Ha au Vietnam du 5 au 19 octobre 2019 afin de représenter l'agglomération du Grand Périgueux ;
- Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette mission.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	08 OCT. 2019	Pour extrait conforme	08 OCT. 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	08 OCT. 2019	Périgueux, le	08 OCT. 2019

Le Président
Jacques AUZOU